

Assemblée communale ordinaire jeudi 25 juin 2026 à 20h00 à la halle de gymnastique de Chevenez

Madame, Monsieur,

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Haute-Ajoie sont invités à participer à l'Assemblée communale ordinaire qui se déroulera le **jeudi 25 juin 2026 à la halle de gymnastique à Chevenez**.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 mars 2026.
2. Informations – Communications.
3. Prendre connaissance et approuver les comptes 2025, voter les dépassements budgétaires.
4. Divers.

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné sous point 1 peut être consulté au Secrétariat communal. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au Secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Les comptes 2025 indiqués sous point 3 seront à disposition de la population au Bureau communal, L'Abbaye 114 à Chevenez.

Tous ces documents sont également disponibles sur le site Internet de la commune www.hauteajoie.ch.

Chevenez, le 8 juin 2026.

Conseil communal
de Haute-Ajoie